

Découvrir le management des risques

COMPÉTENCES VISÉES

- **Comprendre** ce qu'est le management des risques.
- **Connaître** les enjeux et les acteurs de la gestion des risques des entreprises.
- **Comprendre** l'impact des innovations sur la gestion des risques.

PROGRAMME

A. INTRODUCTION (5 MN)

B. LE MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE : DIVERSITÉ DES RISQUES ET DE LEUR MANAGEMENT (20 MN)

1. Piliers du management des risques
2. Différentes natures de risques et « l'éclatement » des acteurs/effets de levier
3. Focus sur les risques assurables

C. RISQUES ASSURABLES EN ENTREPRISES : COMMENT S'Y RETROUVER ? (20 MN)

1. Différents types de risques
2. Nouveaux risques plus complexes et « transverses aux contrats d'assurance
3. Retrouver ses repères dans la chaîne de création de valeur

D. LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ASSURABLES (20 MN)

1. Entreprise
2. Assureur
3. Courtier, agent général
4. Autres acteurs

E. COMMENT SE RÉINVENTER DANS LA GESTION DES RISQUES ASSURABLES ? (20 MN)

1. Management des risques au service de la souscription
2. Management des risques comme effet de levier de l'assureur auprès des entreprises

F. TENDANCE ET PERSPECTIVES DU MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE (20 MN)

G. EVALUATION FINALE (15 MN)

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques : Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques : Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site [vimeo.com](https://www.vimeo.com). Elles sont sous-titrées. Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/ vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
 Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
 Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
 Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
 Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
 De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

FORMATEUR(S)

Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

VALIDATION

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Validé la charte d'engagement pédagogique de la formation ,
 Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition. Téléchargé et consulté les fiches pratiques ou infographiques ,
 Réussi les évaluations dans les conditions mentionnées ci-dessous :

Évaluation intermédiaire
 Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses. Vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire.

Évaluation finale
 Cette évaluation reprend l'ensemble des questions de votre formation. Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez.

Validation DDA
 Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.